

La Ville de Paris a lancé une consultation des Parisiens sur les orientations de son futur PPBE.

---



La Ville de Paris a lancé une consultation des Parisiens sur les orientations de son futur PPBE.

Afin de préparer son Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE), la Ville de Paris met à disposition des Parisiens un questionnaire afin de recueillir leurs attentes concernant le bruit lié aux transports routiers, ferroviaires, aériens et aux activités industrielles. Cette première étape de concertation citoyenne sera suivie en septembre par des réunions publiques et des ateliers. Elle permettra ainsi d'enrichir et d'améliorer le PPBE, notamment dans le cadre de l'identification des zones calmes.

[La page de présentation du questionnaire](#)